

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE EN RÉGION

» Les mandats extérieurs

UNE FORTE REPRÉSENTATION LOCALE

168
mandats
de représentation
pour porter la parole
mutualiste

24 représentant.es dans les Instances
de l'Assurance maladie

144 représentant.es dans d'autres Instances
de démocratie sanitaire, associations et diverses
instances

UNE CAPACITÉ D'INFLUENCE RENFORCÉE

L'exercice des mandats mutualistes participe, en lien avec les orientations politiques prises par la Fédération, au développement des relations institutionnelles avec les acteurs.trices incontournables du secteur de la santé et de la protection sociale. Ils.Elles représentent pour le mouvement mutualiste un levier de différenciation et permettent de faire valoir ses positions dans les instances où des décisions se prennent et engagent la Mutualité Française.

Les réseaux de représentation constituent un axe important de synergie pour renforcer sa capacité d'influence entre les niveaux national et local.

◆ Les mandats peuvent être accordés par la FNMF sur proposition de l'Union régionale Sud, comme :

- CDCA,
- CPAM,
- CRSA,
- CARSAT,
- UGECAM,
- Conseil de surveillance,
- CTI.

◆ Les représentant.e.s des Mutuelles exercent également leurs mandats au sein des structures de l'ESS* :

- Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER),
- Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS Paca),
- Union Départementale de l'Économie Sociale et Solidaire (UDESS).

BON À SAVOIR

En fonction de l'actualité politique ou de celle du mouvement mutualiste, les militant.es de l'Union régionale peuvent être sollicité.es pour aller rencontrer des parlementaires afin de les sensibiliser aux problématiques de la Mutualité Française (son fonctionnement, ses actions...).

*Voir toutes les autres représentations au verso.

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE EN RÉGION

AUTRES INSTANCES DANS LESQUELLES LA MUTUALITÉ FRANÇAISE SUD EST REPRÉSENTÉE

◆ AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)

- Conférence régionale de la santé et de l'autonomie
- Commission de coordination de l'offre de proximité
- Commission de gestion du risque
- Conseil de surveillance
- Conseils territoriaux de santé (6)

◆ SÉCURITÉ SOCIALE

- Caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) des 6 départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Caisse régionale d'Assurance Retraite de la Santé au Travail (CARSAT Sud-Est)
- Centre de Traitement Information (CTI Paca Corse)
- Union pour la Gestion des Caisses d'Assurance Maladie (UGECAM Paca Corse)

◆ AUTRES INSTANCES

- ADOSEN
- APAJH 04
- Banque Martin Maurel
- Caisse régionale de Sécurité sociale des Mines
- Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida (CRIPS PACA)
- Comité Départemental d'Éducation et de Promotion de la Santé (CODEPS 13)
- Comité Départemental d'Éducation pour la Santé (CODES 04 05)
- Comité Régional d'Éducation à la Santé (CRES)
- Comité Régional Olympique et Sportif PACA
- Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées
- Conseil consultatif communal de la ville de Nice
- Conseils départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)
- Coordination Régionale de lutte contre le Virus de l'Immunodéficience Humaine (COREVIH)
- Crédit coopératif
- Crédit Mutuel 06, 13, 84
- Espace partagé de santé publique
- MAIA 84
- Observatoire régional de la santé, (ORS Paca),
- Promosoins 83
- Structures de gestion des dépistages organisés des cancers (ARCADES 13, ISIS 83, ADCA 84)
- UDAF 04
- UGEM
- ...

Contact

Peggy PETIT et Anne SORRIAUX
mandatsdeselus@sudmutualite.fr
Tél. 04 13 10 80 76